

121<sup>e</sup> Assemblée des délégué-e-s de la FSCI 2026

## Résolution adoptée sur la lutte contre l'antisémitisme dans le domaine public

(sur la base de la résolution de la délégation de l'Israelitische Gemeinde Basel IGB)

À la suite de l'exclusion de personnes juives de la Pride de Rome en 2026, de la manifestation pour les droits des femmes à Lausanne en 2025 ainsi que d'autres événements, et compte tenu des résolutions adoptées en la matière par le Congrès juif européen EJC, la FSCI est également appelée à renforcer son engagement contre cette tendance. La FSCI doit défendre résolument contre l'antisémitisme et l'exclusion des personnes de confession juive qui souhaitent participer en particulier aux marches des fiertés suisses (Pride), aux manifestations pour les droits des femmes, ainsi qu'aux événements culturels ou sportifs, et intervenir officiellement auprès des organisateurs. Cela inclut également les « zones sans apartheid », qui conduisent à l'exclusion des personnes juives. L'antisémitisme n'a sa place dans aucun milieu social !

Schweizerischer  
Israelitischer  
Gemeindebund **SIG**

Fédération suisse des  
communautés israélites **FSCI**

Federazione svizzera delle  
comunità israelite **FSCI**

Gotthardstrasse 65  
Case postale  
8027 Zurich

T +41 43 305 07 77

info@swissjews.ch  
swissjews.ch

**Resolution**

**Résolution**

**Risoluzione**

Bâle, 31 mai 2026

**121<sup>e</sup> AD de la FSCI 2026**

Aula de l'Université de Bâle  
Petersplatz/Spalengraben  
4051 Bâle